

PREFET DE LA CHARENTE-MARITIME

PREFECTURE

Secrétariat Général

Direction de la coordination
et de l'appui territorial

Bureau de l'environnement

Correspondant : Joëlle FAVRE

Tél. 05.46.27.44.43

Fax. 05.46.27.46.16

joelle.favre@charente-maritime.gouv.fr

N° 01 DCAT/BE

La Rochelle, le 03 JAN. 2019

Relevé de décisions
de la réunion conjointe
des deux comités consultatifs
de la réserve naturelle nationale
de la baie de l'Aiguillon
du 20 novembre 2018

Le mardi 20 novembre 2018, s'est tenue, sous la présidence conjointe de Mme Diane BERJON-SZATANIK, secrétaire générale de la sous-préfecture de Fontenay-Le-Comte et de Mme Catherine MALLET, chef du bureau de l'environnement à la préfecture de la Charente-Maritime, la réunion des deux comités consultatifs de la réserve naturelle nationale (RNN) de la baie de l'Aiguillon (parties vendéenne et charentaise-maritime).

Etaient présents :

- M. Pierre MIRAMAND, président de la société des sciences naturelles de la Charente-Maritime
- Mme Laurence FERRE, association de défense de l'environnement en Vendée
- M. Stéphane AVERTY, chargé de coordination à l'établissement interdépartemental pour la démoustication du littoral Atlantique
- M. Stéphane MACAUD, chargé de coordination à l'établissement interdépartemental pour la démoustication du littoral Atlantique
- Mme Estelle RODON, présidente de la coordination pour la défense du marais poitevin
- M. Paul BOURNEL, maire adjoint de Sainte-Radegonde-des-Noyers
- M. Julien LUDWIG, animateur PAPI au syndicat mixte Vendée Sèvre Autise
- M. Aurélien VIAU, délégué interrégional adjoint de l'office national de la chasse et de la faune sauvage Bretagne Pays de la Loire
- M. Christophe MANSON, directeur départemental des territoires et de la mer adjoint

.../...

- Mme Françoise SARRAZIN, chef de division à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Pays de la Loire
- Mme Claire GERARD, chargée de mission biodiversité à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Pays de la Loire
- Mme Héloïse MAUROUARD, coordinatrice des réserves naturelles nationales de Nouvelle-Aquitaine à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nouvelle-Aquitaine
- M. Pascal NAULLEAU, chargé de mission gestion intégrée mer et littoral à la direction départementale des territoires et de la mer de la Vendée
- M. Pascal GAUDUCHEAU, 1^{er} vice-président du conseil départemental de la Vendée
- M. Edouard de MONTGOLFIER, chargé de mission au conseil départemental de la Vendée
- M. Jérôme GUEVEL, délégué adjoint Centre-Atlantique du conservatoire du littoral
- M. Hugues DES TOUCHES, conservateur de la réserve naturelle nationale du marais communal de Saint-Denis-du-Payré, ligue pour la protection des oiseaux
- Mme Ségolène TRAVICHON, chef de service espaces protégés à la ligue pour la protection des oiseaux
- M. Jean-Pierre GUERET, conservateur de la partie charentaise-maritime de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon
- M. Régis GALLAIS, conservateur de la partie vendéenne de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon
- Mme Olivia MERCIER, agent de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon
- M. Sylvain HAIE, agent de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon

Etait représenté :

- Monsieur le Préfet maritime de l'Atlantique par M. Manson, directeur adjoint de la direction départementale des territoires et de la mer de la Charente-Maritime

Etaient absents excusés :

- M. Joël BORY, maire de Saint-Michel en l'Herm
- Le président de la chambre d'agriculture Pays de la Loire
- Le chef du service départemental de l'agence française pour la biodiversité de la Vendée

.../...

- Le président de la coordination du littoral vendéen
- Docteur Pierre-Guy SAURIAU, chargé de recherche CNRS, docteur en océanographie biologique
- Le directeur du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis
- Le président de la fédération de la Charente-Maritime pour la pêche et la protection du milieu aquatique
- Le président du parc naturel régional du marais poitevin
- Le président de la communauté de communes Aunis Atlantique
- Le président de la chambre d'agriculture de la Charente-Maritime
- Le président du syndicat mixte de coordination hydraulique du Nord Aunis
- Le chef du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage en Charente-Maritime

Assistaient à la réunion :

- Mme Léa BOISSINOT, agent de la sous-préfecture de Fontenay-Le-Comte
- Mme Joëlle FAVRE, agent du bureau de l'environnement

Madame Mallet accueille et remercie les membres des deux comités de leur présence à cette réunion. Elle propose ensuite de débiter la séance par l'examen des thèmes inscrits à l'ordre du jour et donne la parole aux nouveaux conservateurs, MM. Guéret et Gallais qui se présentent puis commentent, à tour de rôle, le diaporama ci-joint.

Ce document analyse les principaux points énumérés ci-après.

→ Les objectifs à long terme qui se définissent par le maintien et l'amélioration des fonctions écologiques de la baie de l'Aiguillon (nourricerie, oiseaux migrateurs) :

- en maintenant l'intégrité écologique du pré salé sauf dans les zones autorisées à l'exploitation agricole ;
- en améliorant la conservation des habitats d'intérêt communautaire dune et roselière ;
- en maintenant la capacité d'accueil de la baie de l'Aiguillon pour les oiseaux migrateurs et hivernants ;
- en contribuant à la valorisation pédagogique de la RNN ;

.../...

- en assurant l'application des deux décret de la RNN ;
- en contribuant à l'entretien pérenne des digues
- en participant à la gestion des zones périphériques complémentaires de la RNN ;
- en contribuant à la gestion partenariale des espaces naturels du marais poitevin ;
- en contribuant à la prise en compte de la RNN dans la valorisation pédagogique du marais poitevin.

→ Le prévisionnel 2019.

M. Guéret met notamment en avant :

- ✓ l'action sur les huîtres japonaises et le suivi de la vasière ;
- ✓ un travail sur l'influence du bassin versant sur l'environnement côtier et les flux de nutriments ;
- ✓ la poursuite du travail sur les anatidés et leur alimentation.

A l'issue de cette présentation, Mme Rodon pose une question concernant les MAE (mesures agro-environnementales) des mizottes.

M. Guéret indique que les somme dues au titre de l'année 2015 ont été payées aux exploitants agricoles mais qu'il y a des retards de paiement pour les années suivantes, ce qui génère des problèmes de trésorerie pour les agriculteurs concernés. Il s'agit là d'une difficulté récurrente de financement.

M. Manson explique que ce retard de paiement résulte d'un incident de gestion de niveau national. Celui-ci est en cours de résolution. Un retour à la normale devrait être effectif en 2019.

M. Gallais s'interroge sur l'efficience de ces contrats sur la RNN.

M. Guével salue le travail effectué au niveau de la Prée Mizottière pour son aspect complémentaire dans ce secteur.

Aucune autre question n'étant posée, M. Guéret poursuit la présentation du diaporama en évoquant le thème relatif à l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion (2013-2022).

.../...

M. Guéret termine la présentation en invitant les membres des comités à assister au colloque international relatif à l'adaptation des marais littoraux au changement climatique qui se tiendra à l'Espace Encan de La Rochelle les 27, 28 et 29 novembre 2018.

Mme Travichon présente alors les documents budgétaires, qualifiés de « classiques », pour la partie charentaise-maritime de la RNN.

M. Gallais présente ensuite les documents budgétaires pour la partie vendéenne de la RNN en soulignant que l'année 2018 est une année atypique car la vacance de l'emploi de conservateur a duré cinq mois.

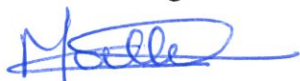
Il est à noter qu'une dotation sera demandée auprès des services de la DREAL Pays de Loire dans l'objectif d'acheter un nouveau bateau.

A la demande de Mmes Mallet et Berjon-Szatanik, il est procédé au vote formel concernant la validation des budgets.

Aucune remarque n'étant faite sur la partie budgétaire, les membres de l'assemblée émettent un avis favorable à l'unanimité sur l'ensemble des budgets présentés.

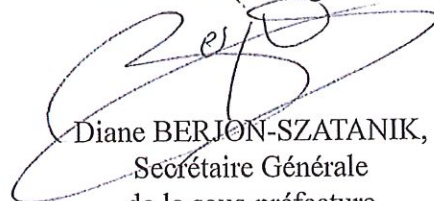
L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, Mmes Mallet et Berjon-Szatanik lèvent la séance à 11h45.

La Présidente
pour la partie charentaise-maritime
de la réserve naturelle nationale
de la baie de l'Aiguillon



Catherine MALLET,
Chef du bureau
de l'environnement

La Présidente
pour la partie vendéenne
de la réserve naturelle nationale
de la baie de l'Aiguillon



Diane BERJON-SZATANIK,
Secrétaire Générale
de la sous-préfecture
de Fontenay-le-Comte